

Depuis cette date, un membre a reçu \$100.00 au décès de son épouse, et une dizaine de malades ont été secourus. Dans le moment plusieurs membres malades vivent des secours que leur donne chaque semaine l'Union St-Joseph.

L'avantage que nous trouvons dans cette société, c'est que le Conseil Local paie lui-même les malades; ce système permet aux membres d'avoir du secours au moment où ils en ont le plus besoin.

Après quelques affaires de routine, on procède à l'élection des officiers.

Presque tous les officiers ont été réélus. Le nouveau Conseil se compose comme suit :

Président honoraire : S. G. Mgr Labrecque.

Vice-Président honoraire et chapelain : Mgr Belley.

2^eme Vice-Président honoraire : Son Honneur le Maire Savard.

Président actif : M. Elz. Dallaire.

1^{er} Vice-président : M. le Dr. Riverin.

2^eme Vice-président : M. E. T. Gousse.

Trésorier : M. J. L.-A. Godbout.

Secrétaire-archiviste : M. Chs Simard.

Receveur : M. W. Desmarais.

Commissaire-ordonnateur : M. Georges Gauthier.

Visiteurs des malades : MM. Thomas Lavoie, J. A. Labrie et Henri Tremblay.

Censeurs : MM. A. Ladouceur, J. A. Marcou et Mars Belley.

Après l'élection, le président remercia les membres de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le réélisant à cette charge si importante.

Le président fait part à l'assemblée que dans le but de créer de l'émulation parmi les sociétaires et grossir l'effectif il offre un prix équivalant à trois mois de contribution à celui qui présentera le plus grand nombre de candidats à la prochaine assemblée qui aura lieu le premier dimanche de février.

Son Honneur le maire Savard appelé à dire quelques mots, félicita les membres pour le choix judicieux qu'ils ont fait. Les nouveaux officiers lui inspirent toute confiance, de même que la société. Pour lui, l'Union St-Joseph est une des plus belles, des plus prospères de nos institutions canadiennes-françaises.

M. Savard termine en offrant un second prix pour la propagande.

Ce concours est ouvert à tous les membres et prendra fin le 1^{er} dimanche de février, à 2 heures après-midi.

“Progrès du Saguenay”.

LA QUESTION DE L'ALCOOLISME

D'abord quelques vérités générales sur cette question de l'alcoolisme :

10. Il n'y a pas de bons alcools; tous les alcools, épurés ou non sont *mauvais*;

20. Les *impôts* sur l'alcool ne diminueront jamais le nombre des buveurs.

30. L'homme boit parce qu'il cherche une *excitation* qui lui paraît agréable;

40. Une fois l'habitude prise, l'intoxication alcoolique devient un besoin;

50. Le nombre, toujours croissant, des bars et cabarets, le logement-taudis, l'oisiveté, l'exemple, le panurgisme, voilà les causes principales des progrès de l'alcoolisme.

Toute la question de l'alcoolisme se trouve résumée dans les lignes qui précédent.

Et les remèdes doivent découler de ces considérations.